

<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article626>



# Elections au CVL : mardi 11 octobre.

- Archives du Blog - Année 2011-2012 -



Date de mise en ligne : mercredi 5 octobre 2011

Date de parution : 11 octobre 2011

---

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

---

# Élections au suffrage direct au **CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE.**

Mardi 11 octobre, en salle BOIJEAU, de 10h à 16h, seront disposées 2 urnes (l'une pour la SEP, l'autre pour la SEG ).

**5 postes sont à pourvoir pour 2 ans.**

L'ensemble des élèves de l'établissement peut voter pour les candidats au CVL.

Tous les élèves inscrits sur la liste électorale de l'établissement peuvent se porter candidats ( y compris, s'ils le souhaitent, les délégués de classe )

Les candidats sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à un tour.

Au moment du vote, les élèves devront justifier de leur identité ( carnet de correspondance, pièce d'identité , carte de self ou de lycéen)

## **Pourquoi voter pour les candidats de votre choix au CVL ?**

Parce que "**[Le CVL, est une force de proposition pour améliorer la vie des lycéens.](#)**" (cliquez sur le lien en caractères gras pour accéder à l'article)

Si vous voulez savoir

[-] quelles améliorations concrètes vos élus au CVL peuvent apporter dans votre vie de lycéen,

[-] en quoi le CVL est le lieu privilégié d'écoute et d'échanges entre lycéens et adultes de la communauté éducative,

[-] comment vos représentants sont associés à toutes les décisions importantes,

lisez l'article : [ICI](#).